

Commune de LIVAROT-PAYS D'AUGE

Commune déléguée de LA CROUPTE

1218 Route Françoise Levêque

LA CROUPTE

14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Mail :

commune.lacrouppte@orange.fr

Tél : 02 31 32 36 78

Arrêté portant permis de stationnement pour travaux

N° 52/2026/AT

Le maire de la commune déléguée de LA CROUPTE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande de CIRCET en date du 17/02/2026 qui souhaite effectuer des travaux de pose de poteaux en occupant temporairement le domaine public rue du Pont aux bretons, route des Perrées Varin ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Du 12/03/2026 jusqu'à la fin des travaux soit le 24/04/2026, CIRCET est autorisé à procéder à la pose de 5 poteaux et tirage fibre optique sur 93 ml .

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- stationnement autorisé de matériaux, benne et grue, ... ;
- sécurité : (mesures de sécurité pour les piétons).

Article 3 : La signalisation sera mise en place par Eiffage Energie Systèmes par CIRCET.

Article 4 : M. le commissaire de police, M. le directeur des services techniques, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 12/03/2026,

Charlotte CHEVALLIER

